



PROVINCE DE QUÉBEC  
RÉGIE INTERMUNICIPALE  
DE L'ARÉNA RÉGIONAL DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

## SÉANCE ORDINAIRE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord, tenue le 20 mai 2015 à 15 h, à l'hôtel de Région, situé au 161, rue de la Gare à Saint-Jérôme.

### PRÉSENCES :

Monsieur Stéphane Maher, maire de la Ville de Saint-Jérôme  
Monsieur Germain Richer, maire de la Ville de Prévost  
Madame Louise Gallant, mairesse de la Municipalité de Sainte-Sophie

Sont également présents :

Monsieur Yvan Patenaude, secrétaire de la Régie  
Monsieur Matthieu Ledoux, trésorier de la Régie  
Monsieur Martin Lavoie, directeur du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire  
Monsieur Fernand Boudreault, gestionnaire de projet de la Régie  
Monsieur Sacha Desfossés, gestionnaire de projet de la Régie  
Monsieur Renaud Dubé, chargé de projet de la Régie

2015-05-20/552

ITEM 1

### OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 20 MAI 2015

Il est proposé par monsieur Germain Richer

ET IL EST RÉSOLU QUE la présente séance soit et est ouverte à 15 h 05.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2015-05-20/553

ITEM 2

### LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 20 MAI 2015

Il est proposé par madame Louise Gallant

ET IL EST RÉSOLU QUE :

L'ordre du jour de la présente séance soit et est adopté

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2015-05-20/554

ITEM 3

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 AVRIL 2015**

---

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 avril 2015;

Il est proposé par monsieur Germain Richer

ET IL EST RÉSOLU QUE :

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 avril 2015 soit approuvé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2015-05-20/555

ITEM 4

**ADOPTION DU REGISTRE DES CHÈQUES DU 14 AVRIL AU 20 MAI 2015**

---

ATTENDU QUE le trésorier a déposé le registre des chèques pour la période du 14 avril au 20 mai 2015;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Germain Richer

ET RÉSOLU :

QUE le conseil de la Régie adopte le registre des chèques pour la période du 14 avril au 20 mai 2015.

QUE le conseil de la Régie autorise le paiement des dépenses pour lequel ces chèques ont été émis;

QUE le président et le trésorier certifient par la présente que la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord dispose des crédits budgétaires nécessaires.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2015-05-20/556

ITEM 5

**MODIFICATION À L'ENVERGURE D'UN CONTRAT / ADJUDICATION DE CONTRAT / CONSTRUCTION D'UN ARÉNA RÉGIONAL (BA-2014-01)**

---

ATTENDU QUE par sa résolution 2014-06-03/461 la Régie a octroyé le contrat pour la construction de l'aréna régional (BA 2014-01) à « Entreprise de construction TEQ inc. » pour un montant de 20 080 383.75 \$ taxes incluses;

ATTENDU QUE le contrat prévoyait 2% de frais contingents;

ATTENDU QUE les frais contingents de 2% ne sont pas suffisants pour finaliser le contrat;

ATTENDU le montant de 508 284.80 \$ taxes incluses de travaux contingents supplémentaires nécessaires à la construction;

ATTENDU la demande de modification à l'envergure du contrat numéro 1 (MEC #1) au montant de 442 082.89 \$ plus taxes ci-jointe;

ATTENDU QUE les demandes de travaux supplémentaires seront déposées à la Régie avec chaque demande paiement.

Il est proposé par monsieur Germain Richer

**ET IL EST RÉSOLU QUE la Régie approuve la demande de modification à l'envergure d'un contrat de l'entreprise TEQ inc. pour un montant supplémentaire de 508 284,80 \$ taxes incluses, ce qui porte la valeur du contrat à 20 588 668,55 \$ taxes incluses.**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2015-05-20/557

ITEM 6

**CORRESPONDANCE**

---

- a) **CONTRIBUTION À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE POUR LA CONSTRUCTION DE L'ARÉNA RÉGIONAL DE LA RIVIÈRE-DU-NORD**
- Extrait du procès-verbal de la séance du conseil de la Ville de Prévost tenue le 27 avril 2015;
  - Extrait du livre des délibérations de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Sophie tenue le 5 mai 2015 ;
  - Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Jérôme tenue le 21 avril 2015.
- b) **APPROBATION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 002 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 1,9M \$ POUR L'ACHAT D'ÉQUIPEMENTS DE MOBILIER AINSI QUE POUR LES SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA RÉALISATION DE DIFFÉRENTS TRAVAUX POUR L'ARÉNA RÉGIONAL**
- Extrait du procès-verbal de la séance du conseil de la Ville de Prévost tenue le 27 avril 2015 pour *l'approbation* du règlement d'emprunt numéro 002;
  - Extrait du procès-verbal de la séance du conseil de la Ville de Prévost tenue le 27 avril 2015 pour *des précisions* au règlement d'emprunt numéro 002;
  - Extrait du livre des délibérations de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Sophie tenue le 10 mars 2015;
  - Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Jérôme tenue le 21 avril 2015.

2015-05-20/558

ITEM 7

**VARIA**

---

Aucun point aux varia.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2015-05-20/559

ITEM 8

**QUESTIONS DU PUBLIC**

---

Aucune question du public.

2015-05-20/560

ITEM 9

**LEVÉE DE LA SÉANCE DU 20 MAI 2015**

---

Il est proposé par monsieur Germain Richer

ET IL EST RÉSOLU QUE la présente séance soit et est levée à 15 h 57.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

---

Stéphane Maher,  
Président

---

Yvan Patenaude,  
Secrétaire